

FORMATEUR OU FORMATRICE



Niveau

District

Personne responsable

Responsable à la formation du district

Nomination par

Commissaire de district (ou la personne déléguée)

Mandat

La personne titulaire de ce poste enseigne et évalue les adultes dans le scoutisme afin qu'ils et elles développent leurs compétences et en fassent profiter les jeunes et les autres adultes du mouvement.

Principales responsabilités

- Appliquer le programme de formation en vigueur à l'ASC
- Participer à la conception et la mise en œuvre du programme de formation au sein du district
- Évaluer des adultes dans le cadre de leurs parcours de formation
- Préparer sa relève
- S'autoévaluer annuellement

Expérience souhaitée

3 ans dans le scoutisme dont 1 an comme adulte et 1 comme conseiller ou conseillère en apprentissage

Tâches

- Organiser et animer des séances d'animation
- Superviser la reconnaissance d'acquis
- Promouvoir et expliquer certaines décisions et orientations prises par les gestionnaires du palier national
- Concevoir et produire des outils de formation
- Évaluer des adultes dans le scoutisme en situation d'apprentissage
- Rédiger des notes, des rapports, des articles et des documents synthèses
- Participer aux réunions de l'équipe de district
- Identifier les besoins en formation
- Participer à la conception des programmes pratiques de formation
- Participer aux évaluations périodiques du programme de formation

Compétences requises et/ou à développer

	Niveau Initiation	Niveau Développement	Niveau Approfondissement
Fondement du scoutisme			
Opérer un programme des jeunes de qualité	☆	☆	☆
Prioriser l'engagement jeunesse	☆		
Animer des activités variées et ludiques en s'adaptant aux besoins, intérêts et capacités des jeunes		☆	
Encadrer une activité de plein air		☆	
Prioriser la protection de l'environnement	☆		
Leadership et gestion d'équipe			
Participer à la reconnaissance et la valorisation des membres de l'équipe	☆		
Employer des stratégies qui favorisent une dynamique de groupe positive et inclusive	☆		
Administrer un groupe ou un district selon les normes de l'ASC	☆		
Développer la croissance et la pérennité des groupes et de l'organisation	☆		
Gestion de projet			
Gérer un projet de manière optimale	☆	☆	
Opérer une saine gestion des finances			
Mettre en place une gestion du risque efficace			
Communication			
Participer à la promotion positive du scoutisme dans la société	☆		
Résoudre sainement des conflits	☆		
Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication	☆	☆	
Développement des adultes			
Mettre en œuvre le programme de développement des compétences	☆	☆	☆
Appliquer le système modulaire en formation pour soutenir le développement des adultes	☆	☆	☆
Structurer la coordination et la réalisation d'un programme			